

**LES RELATIONS QU'ENTRETIENT LE CANADA  
AVEC LA CHINE SUR LES PLANS DE L'ÉCONOMIE  
ET DE LA POLITIQUE COMMERCIALE**

**Michael Holden**  
Division de l'économie

Le 4 octobre 2004

**Le Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, elle assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les analystes peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.**

**THIS DOCUMENT IS ALSO  
PUBLISHED IN ENGLISH**

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
INTRODUCTION .....	1
HISTORIQUE DES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA CHINE .....	2
A. Avant 1970.....	2
B. 1970 : La reconnaissance officielle.....	3
C. Les réformes économiques de 1978 en Chine.....	4
D. Partenariat économique et droits de la personne.....	6
LA POLITIQUE COMMERCIALE DU CANADA AUJOURD’HUI.....	7
LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES ENTRE LE CANADA ET LA CHINE .....	11
A. Le commerce de marchandises .....	11
B. Principaux produits d’exportation.....	12
C. Principaux produits d’importation .....	13
D. Investissement direct à l’étranger .....	14
E. Aide au développement .....	15
CONCLUSION.....	16



CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT  
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

## **LES RELATIONS QU'ENTRETIENT LE CANADA AVEC LA CHINE SUR LES PLANS DE L'ÉCONOMIE ET DE LA POLITIQUE COMMERCIALE**

### **INTRODUCTION**

Les relations économiques entre le Canada et la Chine ont beaucoup évolué depuis leurs débuts timides. Au début des années 1960, les exportations canadiennes de blé en constituaient la seule forme. L'investissement étranger était pratiquement inexistant, et le financement de l'aide au développement n'a vu le jour que 20 ans plus tard.

Quarante ans plus tard le tableau est radicalement différent. À l'échelle mondiale, la Chine est désormais la quatrième destination des exportations canadiennes et la deuxième source d'importations du pays. En 2003, l'ensemble du commerce de marchandises du Canada avec la Chine se chiffrait à 23,4 milliards de dollars, soit 4,8 milliards de dollars en exportations et 18,6 milliards de dollars en importations. Les entreprises canadiennes investissent en Chine et les entreprises chinoises tirent de plus en plus parti de débouchés qu'offre le Canada. La Chine est également le quatrième bénéficiaire de l'aide publique au développement (APD).

Bien des choses ont changé depuis que le Parti communiste a pris le contrôle de la Chine et proclamé la République populaire de Chine (RPC) en 1949<sup>(1)</sup>. Dans le présent document, nous examinons l'évolution des relations économiques du Canada avec la Chine ainsi que les politiques qui ont accompagné cette évolution. Nous y procédons plus particulièrement à un examen détaillé des relations actuelles sur les plans du commerce et de l'investissement entre les deux pays et y offrons un aperçu de la manière dont cette relation s'est établie.

---

(1) Dans le présent document, le terme Chine désigne la république populaire. Taïwan et Hong Kong en sont exclus sauf mention expresse.

## HISTORIQUE DES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA CHINE

### A. Avant 1970

La République populaire de Chine a été proclamée officiellement en octobre 1949 après une guerre civile brève mais violente. À l'époque, la Chine se préoccupait peu du monde extérieur. La plupart des pays ont tout d'abord refusé de reconnaître le gouvernement communiste; pour sa part, la Chine a imposé des restrictions sévères au commerce et à l'investissement étrangers.

Dans les premières années du régime communiste, le Canada n'avait pas de politique commerciale officielle à l'égard de la Chine. Même si certains appuyaient la promotion du commerce avec ce pays, la politique commerciale du Canada était étroitement liée à un débat interne, qui a duré tout au long des années 1950 et 1960, sur la reconnaissance officielle du gouvernement du président Mao. Le Canada reconnaissait généralement qu'il y avait des avantages à établir des relations commerciales officielles avec la Chine, mais un certain nombre de facteurs ont retardé l'établissement de liens économiques ou politiques officiels jusque dans les années 1970. Parmi ceux-ci, la crainte que la reconnaissance officielle de la Chine soit mal vue des États-Unis<sup>(2)</sup> comptait pour beaucoup. Plusieurs hauts fonctionnaires canadiens de l'époque estimaient que, étant donné qu'elle manquait de réserves de devises (nécessaires pour acheter des biens étrangers), la République populaire de Chine offrait peu de perspectives d'accroissement du commerce – ou des perspectives trop insuffisantes pour que le Canada mette en péril les liens économiques qu'il entretenait avec son plus important partenaire commercial<sup>(3)</sup>. C'est l'une des raisons pour lesquelles le commerce entre le Canada et la Chine a été limité au cours des années 1950. À cette époque, les exportations du Canada à destination de ce pays ont rarement dépassé en valeur plus de quelques millions de dollars par année<sup>(4)</sup>.

Malgré l'absence de liens économiques ou politiques officiels, les relations commerciales du Canada avec la Chine ont commencé à prendre de l'ampleur au début des

---

(2) Voir, par exemple, S. Beecroft, « Canadian Policy Towards China, 1949-1957: The Recognition Problem », dans *Reluctant Adversaries: Canada and the People's Republic of China, 1949-1970*, P. Evans et M. Frolic (éd.), University of Toronto Press, Toronto, 1991; et N. St. Amour, « Sino-Canadian Relations, 1963-1968: The American Factor », dans la même publication.

(3) St. Amour (1991), p. 110.

(4) Z. Deyan, « Economic and Trade Relations Between Canada and China », Département d'économie, Université Wuhan, document de travail n° 24, 1983, p. 5.

années 1960. À cette époque, le gouvernement canadien cherchait activement de nouveaux marchés internationaux pour écouler son blé et ses autres céréales et venir ainsi en aide aux agriculteurs canadiens mal en point. Se souvenant qu'en 1958, la Chine avait acheté une petite quantité de blé du Canada, le ministère du Commerce de l'époque a envoyé des représentants en Chine en 1960 pour voir si le pays serait intéressé à acheter de plus grandes quantités de ce produit.

En fait, après deux années consécutives de piètres récoltes – liées aux politiques du Grand Bond en avant – la Chine a connu une grave pénurie alimentaire<sup>(5)</sup>. Au début de l'année suivante, le Canada a annoncé officiellement des ventes de blé et d'orge à la Chine se chiffrant à environ 60 millions de dollars. La pénurie devenant plus critique, la Chine a été contrainte de devenir plus active sur les marchés internationaux des céréales. En raison presque exclusivement de l'augmentation des ventes de blé et d'orge, les exportations du Canada vers la Chine sont passées d'environ neuf millions de dollars en 1960 à plus de 147 millions de dollars deux années plus tard. Jusqu'à la fin des années 1960, la valeur des exportations totales du Canada vers ce pays – essentiellement du blé – a fluctué entre 100 et 185 millions de dollars par année.

## **B. 1970 : La reconnaissance officielle**

Les années 1970 ont vu une évolution significative des liens économiques et politiques entre le Canada et la Chine. Les relations commerciales entre les deux pays étant consolidées, le gouvernement canadien a manifesté en 1968 son intention de reconnaître officiellement le gouvernement communiste chinois.

Il s'est toutefois avéré compliqué d'établir des liens diplomatiques officiels. Le traitement officiel de Taïwan constituait depuis longtemps un irritant entre la Chine et le monde occidental. La Chine voulait que les pays reconnaissent officiellement Taïwan comme faisant partie du territoire chinois, tandis que le Canada maintenait que Taïwan devait être traitée à part. Lors des négociations bilatérales, cette question est devenue une sérieuse pierre d'achoppement. Il a fallu 22 mois de négociations avant qu'une entente ne soit conclue. Le Canada a fini par reconnaître que la République populaire de Chine revendiquait l'île de Taïwan « sans contester

---

(5) Les représentants du Canada, comme leurs homologues étrangers, ne connaissaient pas à l'époque la gravité de cette pénurie.

ni avaliser la chose »<sup>(6)</sup>. Le Canada et la Chine ont établi des relations diplomatiques officielles en octobre 1970.

Cet événement annonçait une nouvelle ère dans les relations commerciales entre la Chine et le Canada. La reconnaissance diplomatique faite, les deux pays ont pu se consacrer à leurs liens économiques. Du point de vue du Canada, de dossier diplomatique difficile, la Chine était devenue un débouché économique et elle commençait à attirer davantage d'attention sur le plan de la politique commerciale. En 1973, le Canada et la Chine ont signé l'accord commercial canado-chinois, prévoyant l'octroi de statut de nation la plus favorisée à chacun – chaque pays convenant d'appliquer à l'autre les tarifs douaniers à l'importation aussi bas que ceux appliqués aux autres nations les plus favorisées. Cette année-là, une foire commerciale canadienne a eu lieu à Beijing attirant quelque 600 représentants et chefs d'entreprise canadiens. C'était la première foire commerciale étrangère à laquelle assistait le premier ministre chinois Zhou Enlai. En outre, les deux pays ont établi un comité mixte de l'économie et du commerce qui a constitué une tribune où pouvaient être discutées les préoccupations économiques et commerciales entre représentants canadiens et chinois.

Ces événements ont contribué à une accélération remarquable du commerce entre les deux pays. En 1973, soit trois ans seulement après l'amorce des relations diplomatiques, les exportations du Canada vers la Chine avaient déjà doublé. Il en était de même des exportations chinoises vers le Canada. Avec l'établissement du statut de nation la plus favorisée, le commerce bilatéral s'est encore plus intensifié. La Chine devenant un marché plus accessible, le Canada a commencé à y exporter un plus large éventail de marchandises. À la fin des années 1960, le blé représentait plus de 97 p. 100 des exportations canadiennes vers la Chine. Ces exportations sont demeurées fortes en valeur pendant la décennie, mais, en 1978, elles ne représentaient plus que à 69 p. 100 des exportations totales. Le soufre, la pâte de bois, le papier journal et les métaux comme l'aluminium et le cuivre sont tous devenus des produits d'exportation importants vers la Chine à fin des années 1970.

### **C. Les réformes économiques de 1978 en Chine**

La mort du président Mao en 1976 a marqué la fin de la révolution culturelle chinoise (1966-1976) et ouvert la voie à des membres plus modérés du parti communiste. En

---

(6) M. Frolic, « The Trudeau Initiative », dans Evans et Frolic (1991), p. 203. De nombreux autres pays ont suivi l'exemple du Canada et établi des relations diplomatiques en émettant les mêmes réserves concernant Taïwan.

décembre 1978, ces modérés ont approuvé une ambitieuse série de réformes agricoles et économiques. Les réformes économiques, connues sous le nom de politique Portes ouvertes, visaient à réformer l'économie nationale et à lever les restrictions pesant sur les relations commerciales avec l'étranger<sup>(7)</sup>. Elle se composait de quatre volets : créer des zones d'investissement spéciales; attirer des capitaux étrangers et les investir de façon efficiente; accroître le commerce étranger; et importer des techniques modernes sur le plan de la technologie et de la gestion<sup>(8)</sup>. Ces réformes ont été échelonnées jusqu'à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

Du point de vue du commerce sino-canadien, les réformes économiques entreprises par la Chine en 1978 ont eu des répercussions remarquables sur les liens économiques officiels et sur le commerce entre les deux pays. La politique Portes ouvertes a mené non seulement à une plus grande accessibilité aux marchés chinois par les Canadiens, surtout pour les exportations autres que celles de blé, mais s'est aussi traduite par une hausse considérable du nombre de mesures de politiques commerciales officielles entre les deux pays.

Parmi ces mesures, citons la création par le ministère canadien des Affaires extérieures du Conseil commercial Canada-Chine (CCCC), dont le but était de faire office de lien entre les deux pays pour promouvoir les relations commerciales<sup>(9)</sup>. Pour ce faire, le CCCC a ouvert un bureau à Beijing peu après sa création.

L'année suivante, l'accord commercial sino-canadien a été remanié pour la deuxième fois<sup>(10)</sup>, et un traité de coopération économique sino-canadien a été signé. Ce dernier définissait la contribution que le Canada pouvait apporter au développement économique chinois dans un certain nombre de services et pour un certain nombre de biens de haute technologie, surtout dans les domaines de l'industrie légère, des communications, de la construction de centrales, de l'exploration du pétrole et du charbon et de divers projets miniers<sup>(11)</sup>.

En 1980, le Canada a accordé un statut commercial préférentiel à la Chine, réduisant les tarifs douaniers sur les importations provenant de ce pays de plus d'un tiers par

---

(7) Deyan (1983), p. 6.

(8) R. Carson, *Comparative Economic Systems Part II: Socialist Alternatives*, M. E. Sharpe, Inc., Armonk, New York, 1990, p. 303.

(9) Deyan (1983), p. 6.

(10) L'accord était à renouveler tous les trois ans.

(11) Deyan (1983), p. 6.



rapport au taux tarifaire de la nation la plus favorisée ordinaire<sup>(12)</sup>. Toutefois, de nombreux produits ont été exclus de l'entente, ce qui signifie que l'effet réel de ce statut préférentiel a été relativement modeste<sup>(13)</sup>. Quatre ans plus tard, dans le but d'appuyer les efforts de commercialisation du Canada en Chine, la Société pour l'expansion des exportations a conclu une entente avec la Banque de Chine concernant un montage financier de deux milliards de dollars visant à appuyer l'achat d'équipement et de services canadiens<sup>(14)</sup>. En 1986, les deux pays ont signé une convention fiscale, pour que les marchandises produites dans un pays et vendues dans l'autre ne soient pas assujetties à une double imposition.

L'application des réformes économiques chinoises vers la fin des années 1970 et au début des années 1980, ainsi que les anciens liens et accords établis entre le Canada et la Chine pendant la même période ont beaucoup influé sur le commerce entre les deux pays. Les exportations de la Chine vers le Canada ont crû de façon exponentielle entre 1978 et 1988, soit à un taux moyen de 26 p. 100 par année. Si les exportations du Canada à destination de la Chine n'ont pas affiché ce même taux de croissance, l'augmentation a toutefois été considérable. Pendant la période susmentionnée, les exportations du Canada ont progressé en moyenne de près de 18 p. 100 par année<sup>(15)</sup>. En 1980, le commerce bilatéral était passé à un peu plus de un milliard de dollars. En 1987, ce chiffre avait plus que doublé pour passer à 2,2 milliards de dollars et un an plus tard il était de 3,6 milliards de dollars. En 1988, la Chine était le sixième partenaire économique du Canada.

#### **D. Partenariat économique et droits de la personne**

Pendant toute cette période, la difficulté pour le Canada a été de trouver un équilibre entre, d'une part, l'aspect économique et commercial et, d'autre part, la question du

---

(12) En règle générale, l'OMC interdit aux pays membres d'imposer des taux tarifaires différents sur les importations selon le pays d'origine (à moins qu'une entente de libre-échange bilatérale ou régionale ait été conclue). Toutefois, au début des années 1970, les pays industrialisés ont pu offrir un accès au marché et des tarifs préférentiels à des pays en développement sur base non réciproque pour encourager ces derniers à utiliser le commerce comme moyen de promouvoir la croissance de l'économie. Le Canada a créé son propre tarif préférentiel général en 1974.

(13) Deyan (1983), p. 7.

(14) Visite du premier ministre Brian Mulroney en Asie – 1986 – document d'information, p. 42.

(15) Ce taux de croissance a été influencé par une expédition particulièrement importante de blé en 1988. Si l'on ne tient pas compte de cette poussée, les exportations du Canada ont affiché une hausse moyenne de 12,4 p. 100 par an entre 1978 et 1987.

respect des droits et des libertés de la personne. Cette recherche a été ébranlée par le massacre de la Place Tiananmen en 1989, qui a poussé la population canadienne à remettre en question les relations commerciales et économiques du Canada avec la Chine et remis au premier plan la question des droits de la personne.

Bien que les relations entre les deux pays aient été tendues pendant un certain nombre d'années après ce massacre, le commerce a continué de croître. En 1994, il se chiffrait à plus de 6,1 milliards de dollars. Cette année-là, pour appuyer les relations de longue date avec le pays, le Canada a annoncé sa politique des quatre piliers pour la Chine, constituée des quatre éléments suivants : partenariat économique; paix et sécurité; développement durable; et droits de la personne, saine gouvernance et règle du droit.

## **LA POLITIQUE COMMERCIALE DU CANADA AUJOURD'HUI**

Le potentiel économique de la Chine est considérable. Comme elle possède le plus grand bassin de population au monde, qu'elle connaît une croissance économique rapide, qu'elle poursuit les réformes axées sur l'ouverture au marché, qu'elle a accédé récemment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et qu'elle a une classe moyenne qui pourrait compter 500 millions d'individus d'ici 2010<sup>(16)</sup>, la Chine est un marché d'exportation quasiment irrésistible. Reconnaisant ces réalités, le gouvernement fédéral poursuit par divers moyens une promotion active de la Chine comme destination d'exportations.

Les missions commerciales officielles du Canada en Chine constituent peut-être le plus important de ces moyens. La première Équipe Canada s'est rendue en Chine en 1994. Entre 1998 et 2001, le Canada a envoyé chaque année en Chine des délégations commerciales accompagnées de ministres fédéraux. En 2001, la mission d'Équipe Canada a été la plus importante mission commerciale de toute l'histoire canadienne. L'équipe se composait du premier ministre, de deux ministres fédéraux, de huit premiers ministres provinciaux, des trois chefs territoriaux et de près de 600 hommes et femmes d'affaires.

Le Canada a également poursuivi ses liens économiques officiels avec la Chine. Les deux pays ont conclu en 1999 une entente bilatérale par laquelle la Chine s'engageait à réduire ses tarifs sur les marchandises canadiennes et à améliorer l'accès à son marché pour les

---

(16) Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux 1998*, 1998, p. 47.

entreprises canadiennes dans le cadre de son accession à l'OMC. Cette adhésion s'étant produite en décembre 2001, l'application de ces réductions tarifaires a commencé.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a adopté en 2002 un Plan d'action commercial pour la Chine et Hong Kong dans le but d'aider les entreprises canadiennes à tirer parti des débouchés et à être concurrentielles dans ces secteurs. Ce document stratégique décrit les objectifs clés du Canada en matière de politique économique et commerciale concernant la Chine. Outre des stratégies sectorielles particulières, le Plan d'action commerciale vise les objectifs suivants<sup>(17)</sup> :

- Faire mieux connaître le Canada en tant que partenaire de choix sur les plans du commerce et de l'investissement, et encourager un ferme appui en faveur d'une coopération économique et commerciale plus étroite avec la Chine et Hong Kong :
  - en maintenant le rythme des visites à haut niveau de dirigeants du gouvernement et en y faisant participer dans la mesure du possible des représentants du milieu des affaires;
  - en encourageant des visites plus fréquentes par des délégations commerciales;
  - en suivant et en communiquant des renseignements commerciaux et sur le marché en Chine et à Hong Kong aux gens d'affaires canadiens.
- Accroître l'accès au marché et à l'investissement en Chine pour les produits canadiens :
  - en intensifiant le dialogue sur la politique commerciale et en négociant un Accord sur la protection des investissements étrangers (APIE);
  - en maintenant une collaboration étroite et un échange de renseignements avec les organisations commerciales, ainsi qu'avec tous les ordres de gouvernement, et en tenant compte des intérêts du secteur privé.
- Augmenter les ventes de produits canadiens sur les marchés de la Chine et de Hong Kong :
  - en encourageant l'exportation de produits à forte valeur ajoutée, en particulier dans les secteurs où l'excellence de la technologie canadienne est bien assise et reconnue;
  - en confirmant et renforçant le rôle établi du Canada en tant que fournisseur fiable en produits agricoles et à base de ressources naturelles;
  - en aidant les entreprises canadiennes à étendre leur présence en Chine et à Hong Kong, en particulier grâce à des coentreprises et des investissements dans des exploitations canadiennes en propriété exclusive;
  - en aidant les PME canadiennes spécialisées à pénétrer ces marchés;
  - en optimisant les avantages économiques d'autres activités, comme les banques multilatérales de développement, les projets bilatéraux d'aide au développement du

---

(17) Ministère des affaires étrangères et du commerce international, *Un dragon à vos portes : Plan d'action commercial pour la Chine et Hong Kong 2002*, pp. 8-9; à l'adresse : [http://www.infoexport.gc.ca/docs/cn\\_chhktap02-f.pdf](http://www.infoexport.gc.ca/docs/cn_chhktap02-f.pdf).

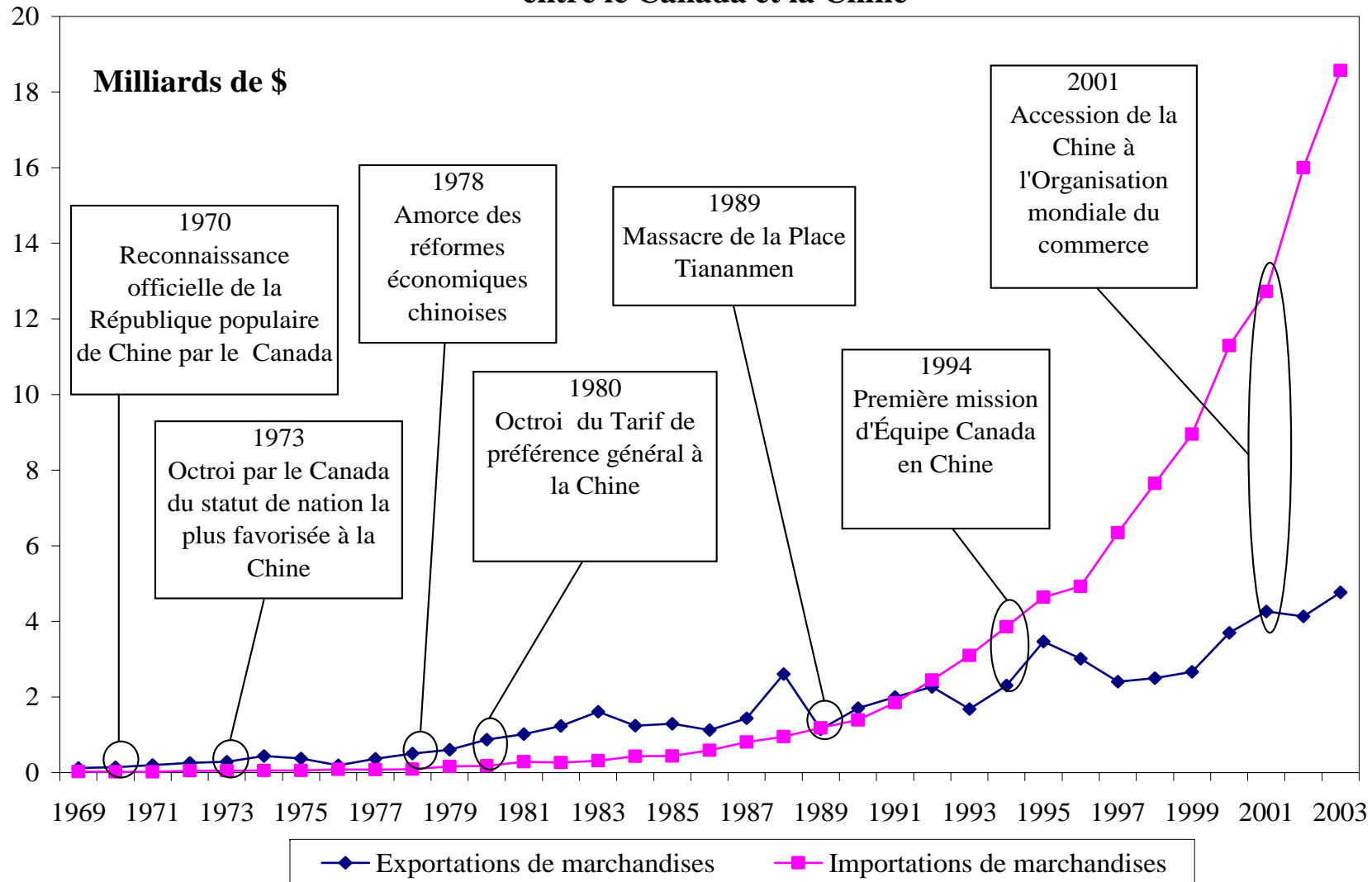
Canada ou les liens entre les gouvernements provinciaux et les administrations municipales.

- Accroître l'investissement étranger direct au Canada en provenance de la Chine et de Hong Kong.

À mesure que la Chine poursuivra ses réformes graduelles sur les plans économiques et financiers, les débouchés qu'elle offre aux entreprises canadiennes continueront de s'amplifier. Le Canada n'a toutefois pas réussi jusqu'ici à accroître ses exportations sur le marché chinois. La Chine a accueilli environ 1,3 p. 100 des exportations du Canada en 2003, soit à peu près la même proportion qu'au début des années 1990.

L'élargissement de la présence canadienne en Chine constitue néanmoins un objectif stratégique que poursuit le gouvernement fédéral. Dans son *Rapport sur les plans et priorités de 2003-2004*, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international disait estimer que la Chine représentait l'un des 11 pays prioritaires pour un accroissement des liens bilatéraux sur les plans du commerce bilatéral et de l'investissement.

**Graphique 1 – Événements ayant influé sur les relations commerciales entre le Canada et la Chine**



Sources : Bibliothèque du Parlement et Statistique Canada.

## **LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES ENTRE LE CANADA ET LA CHINE**

Une croissance économique rapide et des réformes suivies d'ouverture au marché ont transformé la Chine en importante nation commerçante. Au début des années 1990, le pays comptait pour environ 2 p. 100 des exportations et environ 1,8 p. 100 des importations. Le commerce s'est amplifié pendant les années 1990 et s'est accéléré encore plus une fois que la Chine est devenue membre de l'Organisation mondiale du commerce en 2001. Après cette accession, les exportations de la Chine ont grimpé de 65 p. 100 en deux ans seulement, tandis que ses importations ont affiché une hausse de 70 p. 100. En 2003, la Chine représentait 5,9 p. 100 des exportations et 5,3 p. 100 des importations mondiales.

Le développement rapide de l'économie chinoise et l'importance croissante que le pays accorde au commerce international a fortement influé sur les relations que le Canada entretient avec ce pays depuis les années 1990 aux chapitres du commerce et de l'investissement. L'époque où le blé représentait une portion importante des exportations canadiennes vers la Chine est révolue depuis longtemps. De même, la composition des importations canadiennes en provenance de Chine a beaucoup changé, la production de ce pays n'étant plus tant en vêtements et textiles qu'en produits électroniques et autres biens manufacturés.

### **A. Le commerce de marchandises**

La Chine est le partenaire commercial du Canada dont l'importance croît le plus vite. Depuis 1990, le commerce bilatéral entre les deux pays s'est intensifié de 16,8 p. 100 par année en moyenne. À des fins de comparaison, soulignons que le commerce bilatéral entre le Canada et ses autres partenaires a affiché un taux de croissance de 7,2 p. 100 pendant la même période. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, le commerce de marchandises entre les deux pays s'est chiffré à 23,4 milliards de dollars en 2003. Les exportations chinoises comptaient pour 18,6 milliards de cette somme, et les exportations canadiennes, pour les 4,8 milliards restants.

Depuis le début de 2004, le commerce entre les deux pays ne donne aucun signe de fléchissement. Entre janvier et juillet, les exportations à destination de la Chine étaient supérieures de 42,6 p. 100 à ce qu'elles étaient pendant la même période l'an dernier. Les importations de Chine étaient quant à elles supérieures de 24,7 p. 100 à leur niveau de l'an

dernier. Par conséquent, la Chine a solidifié sa position comme deuxième source d'importations pour le Canada et pourrait supplanter d'ici la fin de l'année le Royaume-Uni comme troisième destination des exportations canadiennes.

Même si les exportations à destination de la Chine se sont considérablement amplifiées en 2004, le gros de la croissance du commerce sino-canadien depuis le début des années 1990 est attribuable à la montée des importations de biens chinois par le Canada. Entre 1990 et 2003, ces dernières ont affiché un taux de croissance moyen de 22 p. 100 par année, contre 8 p. 100 pour les exportations. Il en résulte que, le Canada affiche un déficit commercial considérable à l'égard de la Chine. En 2003, les importations provenant de Chine ont dépassé les exportations à destination de ce pays de 13,8 milliards de dollars.

## **B. Principaux produits d'exportation**

Comme nous l'avons déjà dit, la composition des exportations canadiennes à destination de la Chine s'est beaucoup modifiée depuis le début des années 1990. Après avoir essentiellement exporté du blé, le Canada exporte désormais tout un éventail de marchandises, notamment des pièces automobiles, de l'équipement de télécommunications et des produits chimiques. Les marchandises dérivées de ressources naturelles continuent toutefois de constituer une portion importante des exportations canadiennes vers la Chine.

Les exportations de métaux, de minéraux et de pâte de bois sont en pleine progression. La croissance rapide de l'économie chinoise s'est traduite par une demande énorme de bon nombre de matières premières, ce qui a entraîné une poussée des cours mondiaux des produits de base – surtout des métaux<sup>(18)</sup>. En fait, la demande de matières premières de la part de la Chine explique en grande partie la hausse des exportations du Canada vers ce pays. Les métaux et les minéraux sont parmi les exportations canadiennes vers la Chine qui affichent la hausse la plus rapide, et elles ont représenté près de 13 p. 100 de l'ensemble des exportations en 2003.

Les exportations de blé ont pour leur part affiché un recul considérable depuis le début des années 1990, malgré une poussée substantielle des expéditions en 2004. Cette poussée mise à part, le déclin général des exportations de blé s'explique par deux facteurs. Tout d'abord,

---

(18) F. Roy, « Le commerce du Canada avec la Chine », étude spéciale, *L'observateur économique canadien*, Statistique Canada, Ottawa, juin 2004.

la Chine est devenue beaucoup plus auto-suffisante sur le plan de l'agriculture depuis quelques années, puisqu'elle produit ses propres céréales et qu'elle a réduit sa dépendance vis-à-vis des produits importés. En second lieu, la population chinoise devenant plus riche, l'alimentation se modifie. La consommation par habitant de céréales chute, et celle de viandes et de fruits de mer est à la hausse<sup>(19)</sup>.

Les exportations canadiennes de produits agricoles et alimentaires vers la Chine se sont adaptées en conséquence. Les exportations de blé ont donc reculé au cours des années 1990 et jusqu'à aujourd'hui, et les exportations de fruits de mer et d'oléagineux se sont accrues considérablement.

### **C. Principaux produits d'importation**

Tout comme l'économie chinoise a évolué et prospéré depuis le début des années 1990, la composition des importations canadiennes provenant de ce pays s'est modifiée. En 1990, elles étaient essentiellement constituées de vêtements, de textiles et de produits connexes (pour 46 p. 100) ainsi que de jouets (pour 12 p. 100).

Les importations canadiennes de ces types de produits ont connu une croissance rapide pendant les années 1990, qui a néanmoins été éclipsée par celles d'autres marchandises. La Chine est devenue en particulier un centre de fabrication et d'assemblage important pour l'équipement électronique et l'équipement de télécommunications. Les importations de matériel et outillage provenant de Chine se sont accrues de 31 p. 100 par année en moyenne entre 1990 et 2003. Ces marchandises représentent désormais 37 p. 100 de l'ensemble des importations canadiennes en provenance de ce pays. D'autres biens manufacturés constituent 26 p. 100 des exportations de la Chine à destination du Canada.

On peut attribuer en bonne partie la croissance des importations canadiennes provenant de Chine au fait que ce pays devient de plus en plus attrayant pour les entreprises étrangères qui désirent y implanter leurs installations de fabrication. Une main-d'œuvre importante et bon marché ainsi que l'assouplissement des restrictions économiques ont fait de la Chine un véritable aimant pour ce qui est de l'investissement étranger direct. Des entreprises d'un peu partout, notamment du Canada, s'implantent en Chine et en réexportent leurs produits.

---

(19) *Ibid.*



La fabrication à partir de l'assemblage explique certes la croissance des exportations chinoises, mais il est également vrai qu'en général, les exportations de la Chine vers le Canada contiennent de plus en plus une valeur ajoutée. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les types d'exportations traditionnelles de la Chine vers l'Amérique du Nord, c'est-à-dire les jouets et les jeux. Au début des années 1990, le gros des exportations chinoises vers le Canada dans cette catégorie générale de marchandises était constitué de jouets et de poupées. En 2003, les jeux vidéo sur console étaient devenus le jouet ou jeu le plus exporté par la Chine vers le Canada et une des importations chinoises au Canada affichant la croissance la plus rapide.

#### **D. Investissement direct à l'étranger**

Comme nous l'avons déjà mentionné, la Chine devient une destination de plus en plus attrayante pour l'investissement direct à l'étranger (IDE). En 1990, le stock d'IDE en Chine était légèrement inférieur à 25 milliards de dollars US, soit 1,3 p. 100 de l'ensemble des investissements dans le monde. Depuis, l'IDE en Chine a fortement grimpé, avec un taux de croissance deux fois plus rapide que la moyenne mondiale. En 2002, dernière année pour laquelle nous disposons de données, les stocks d'IDE en Chine avaient atteint 448 milliards de dollars US, soit 6,3 p. 100 de l'ensemble des investissements entrants au monde.

Malgré l'intérêt intense que suscitent les possibilités d'investissement en Chine de par le monde, ce pays n'est pas une grande destination pour l'IDE canadien. La Chine ne représente que 1,5 p. 100 du stock d'IDE du Canada en Asie-Pacifique, après la Thaïlande et la Malaisie. Bien sûr, le Canada investit plus en Chine, mais pas autant que les autres pays. En fait, la présence du Canada sur ce plan en Chine s'est dégradée ces dernières années. En 2003, le stock d'IDE canadien en Chine se situait à 542 millions de dollars canadiens. Cela est bien plus qu'en 1990 (36 millions de dollars), mais c'est le niveau le plus bas depuis 1998.

Pour sa part, la Chine n'est pas une source importante d'IDE au niveau mondial, puisqu'elle ne représente que 1 p. 100 des investissements sortants au monde. L'IDE provenant de Chine croît toutefois de façon rapide. Tout comme l'investissement en Chine, l'IDE sortant a progressé deux fois plus rapidement en Chine qu'ailleurs dans le monde entre 1990 et 2002.

De même, le stock d'IDE chinois au Canada est modeste, mais en augmentation. En 2003, l'IDE de Chine a atteint un record avec 422 millions de dollars, soit 2,3 p. 100 de l'ensemble de l'IDE au Canada provenant de l'Asie-Pacifique cette année-là. À des fins de

comparaison, indiquons que les investissements chinois au Canada se sont limités à 54 millions de dollars en 1991<sup>(20)</sup>.

Toutefois l'investissement chinois au Canada pourrait augmenter considérablement dans un proche avenir. Une compagnie d'État chinoise a tenté récemment d'acquérir la compagnie minière canadienne Noranda. Si cette acquisition se fait, cela représentera un investissement d'environ 6,5 milliards de dollars. De même, afin de s'assurer un approvisionnement lui permettant de répondre à sa demande croissante en énergie, la Chine s'est dite récemment désireuse d'investir beaucoup dans les sables bitumineux du nord de l'Alberta.

### **E. Aide au développement**

La Chine est toujours considérée comme un pays en développement et, en tant que tel, elle a droit à l'Aide publique au développement (APD) du Canada. La Chine est en fait une grande bénéficiaire de l'APD canadienne. En 2002-2003, elle a reçu à ce titre (hors allègement de la dette et fonds réparti par les programmes d'aide multilatéraux) 43,6 millions de dollars, ce qui en fait le quatrième bénéficiaire de l'APD canadienne.

Certains observateurs contestent le maintien d'une aide de la part du Canada à la Chine, pays à croissance rapide et grande puissance économique mondiale. Étant donné le développement rapide de son économie ces dernières années, la Chine est de plus en plus perçue comme une concurrente pour bon nombre d'industries canadiennes, qui n'a certainement pas besoin d'aide de l'étranger.

En revanche, il convient de mentionner que le développement économique de la Chine est loin d'être réparti également dans le pays. Les politiques de développement chinoises se sont concentrées sur le littoral est et sur les régions du delta de la Rivière des Perles. Ces secteurs connaissent une expansion rapide, mais l'intérieur et l'Ouest du pays sont relativement peu touchés par la transformation économique survenue en Chine.

Quelle que soit l'issue du débat sur l'octroi à la Chine d'une aide publique au développement, il n'en demeure pas moins que cette aide devrait décliner dans les années à venir. Les fonds accordés à ce titre sont déjà inférieurs à leur niveau de 1998-1999 (67,1 millions de dollars). De plus, l'Agence canadienne du développement international (ACDI) – principale source d'APD – est en train de modifier sa politique sur le mode de

---

(20) Les données pour 1990 ne sont pas disponibles.

répartition de l'aide au développement. Actuellement, ces fonds sont répartis entre de nombreux pays. L'Afghanistan était de loin le plus important bénéficiaire de ce type d'aide en 2002-2003, avec un peu moins de 115 millions de dollars. Ce pays a toutefois obtenu moins de 5 p. 100 de l'ensemble de l'APD cette année.

Pour optimiser ses ressources à l'avenir, l'ACDI ne répartira pas son aide étrangère autant que par le passé et se concentrera plutôt sur les neufs pays qui, selon elle, en ont prioritairement besoin à savoir : le Bangladesh, la Bolivie, l'Éthiopie, le Ghana, le Honduras, le Mali, la Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie. La Chine ne devrait donc pas compter parmi les pays recevant beaucoup d'aide étrangère du Canada dans les années à venir.

## **CONCLUSION**

Les relations économiques entre le Canada et la Chine se sont considérablement élargies depuis la proclamation de la République populaire en 1949. Cela est surtout vrai depuis le début des années 1990, époque à laquelle la Chine a commencé à libéraliser son économie, en ouvrant ses portes au monde.

L'accession de la Chine à l'OMC en 2001 a été le signe que cette libéralisation se poursuivrait. L'acceptation de la Chine au sein de l'OMC était conditionnelle à l'adoption d'une série de réformes axées sur le marché qui devront continuer d'être progressivement introduites dans les quelques années à venir. Il s'agit notamment de réformes du secteur financier, qui permettront aux étrangers d'avoir un accès plus large au marché financier chinois. On espère que la participation de la Chine à l'OMC ouvrira les portes du pays à une libéralisation plus grande.

Reconnaissant les éventuels gains économiques que pourraient lui procurer ces réformes, le Canada accorde une place importante à la Chine dans sa politique commerciale. Le nouveau ministère fédéral du Commerce – Commerce international Canada – a établi comme priorité d'améliorer les relations commerciales entre le Canada et certains marchés émergents clés, notamment la Chine, l'Inde et le Brésil.

Étant donné la rapide croissance économique et le développement qui se produisent en Chine, ainsi que la présence croissante de ce pays sur la scène internationale, il est sûr que le commerce sino-canadien s'amplifiera encore plus. Le succès de toute politique commerciale canadienne se manifesterá non seulement par une croissance du commerce entre les deux pays mais aussi par une augmentation de la part de marché du Canada en Chine.